

DEMARCHES ADMINISTRATIVES ACCOMPAGNEES

Proposer aux familles tricastines un accompagnement socio-administratif pour effectuer des démarches administratives : aide au remplissage, rédaction de courrier administratif, démarches en ligne.

PUBLIC CONCERNE

Tout public résidant sur la commune rencontrant des difficultés pour remplir un formulaire, pour rédiger un courrier administratif, pour faire une démarche qui se fait exclusivement en ligne.

PROCEDURE

- Prendre rendez-vous auprès du CCAS
- En cas de démarches trop spécifiques, le CCAS privilégiera une orientation vers les structures concernées
- Pour toutes les démarches en ligne sur les sites internet administratifs la personne doit avoir ses propres identifiants, mots de passe, adresse mail...

POUR TOUTE DEMARCHE ACCOMPAGNEE SE MUNIR DES PIECES SUIVANTES

DEMANDE EN LIGNE DE LA PRIME D'ACTIVITE

- Adresse mail
- N° de sécurité sociale
- Avis d'impôt N-1
- Le montant des ressources des personnes du foyer pour les 3 derniers mois
- Relevé d'Identité Bancaire
- Votre n° allocataire ou éventuellement celui des parents

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL PUBLIC

- Pièce d'identité de toutes les personnes du foyer
- Avis d'impôt N-1 + N-2

Autre

-
-
-
-

Autre

-
-
-

CONTACT

CCAS : 04.75.04.49.00 – 33 av Général de Gaulle – Saint Paul Trois Châteaux
PIMMS Portes de Provence (Point Information Médiation Multiservices) :
130 Av de la Gare - 26290 Donzère : 04.75.01.86.58 (dont démarche de demande de nationalité française)